Agriculture à la PAGE : Contribuer au développement d'une démarche RSE dans son organisme dans le secteur agro-alimentaire

L'INSTITUT agro Rennes Angers

Formation continue - Module e-learning

Les mutations de la société et de l'agriculture conduisent à repenser la conception de l'exploitation agricole, son modèle, son projet et son pilotage. De nouveaux modèles d'exploitations se développent et nécessitent d'en connaitre les enjeux et ses articulations.
Pour s'adapter à ces mutations, nous proposons 8 modules de formation AlaPAGE (Agriculture à la Page : Politique Agricole, Gestion et Économie) en ligne et à distance, en complète autonomie, portée conjointement par plusieurs établissements de l'Alliance Agreenium.

Ce module vise à mieux appréhender la RSE (responsabilité sociale et environnementale des entreprises) et ses principaux cadres de référence dans le secteur agroalimentaire et d'en saisir les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Il permet d'aborder le rôle de la RSE comme outil privilégié de la contribution des entreprises au développement durable.

Durée
Module disponible pendant 90 jour(s)

Session(s)

- Date à définir
  Lieu : Formation à distance
  Tarif : 450 euros

Responsables(s) et intervenant(s)
Pierre PHILIPPE - Directeur général des Vignerons de Buzet & Président du comité RSE de Coop de France
Maryline FILIPPI - Bordeaux Sciences Agro
Leïla TEMRI - Institut Agro Montpellier

Pré-requis
Aucun

Informations particulières

Nombre de participants
1 minimum - 10 maximum

En partenariat avec
agreenium

Objectifs
1. Comprendre et évaluer la stratégie et la gouvernance d'une démarche RSE
2. Mettre en œuvre des solutions pour la transition écologique et solidaire

La RSE prend une place particulièrement importante dans le secteur agroalimentaire qui connaît, depuis plusieurs années, de profonds bouleversements en raison d'attentes sociétales de plus en plus fortes. Les consommateurs, en quête de transparence sur les processus de production, les impacts environnementaux ainsi que la répartition de la valeur, évoluent dans leurs actes d'achat et sont en quête de produits durables et responsables répondant à leurs aspirations : la RSE, en reconnaissant les intérêts des parties prenantes, apporte une solution à cette évolution des attentes des consommateurs et de la société.

Publics concernés
Professionnels des filières agroalimentaires, du secteur agricole ; personnes en reconversion ; doctorants.

NOUVEAU MODULE

e-learning

LES +
DE LA FORMATION

S'approprier les notions essentielles de la RSE afin de rendre opérationnelles ces stratégies RSE et d'identifier les actions déjà engagées par les acteurs du secteur pour contribuer au développement durable.

Programme
Formation 100% distanciel, en complète autonomie.
15h de formation à suivre à votre rythme sur 3 mois maximum.

Cours 1 : Stratégie et gouvernance d'une démarche RSE
Cours 2 : Economie et territoire du secteur de l'agroalimentaire
Cours 3 : Volet environnemental
Cours 4 : Volet social

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES
Chaque section du modules fera l'objet d'une évaluation sommative matérialisée par l'obtention d'un badge d'or.
Pour valider ce module et obtenir le badge d'or, vous devez :
-Avoir parcouru toutes les sections/cours du module et suivi de l'ensemble des ressources proposées (PPT, vidéos, etc.).
Au fur et à mesure que vous progresserez dans le module, les ressources que vous aurez ouvertes seront comptabilisées et une case sur votre page d'accueil sera cochée, ce qui vous permettra aussi de suivre votre progression.
Chaque fois que vous achèverez une partie du cours, si vous avez bien ouvert l'ensemble des ressources, vous recevrez un mini-badge intermédiaire qui attestera de ce suivi.
-Avoir réussi le test de validation du module, et donc, avoir obtenu un score d'au moins 50% de bonnes réponses à ce test.

Contacts

Service Alternance et Formation Continue
tél : +33 (0)2 23 48 55 26
fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr
Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits